

COMMUNE DE MITTELBERGHEIM

EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2011.

Nombre de conseillers élus : 15
Nombre de conseillers en fonction : 15
Nombre de conseillers présents : 13

Sous la présidence de Monsieur le Maire Alfred HILGER

Etaient présents :

Messieurs les Adjoints : STROESSER Bernard, HAENSEL Robert et MEYER Jean-Claude
Mesdames et Messieurs les conseillers : BOECKEL Peter, FOURNIAL Patrick, HIRTZ Elisabeth,
MAPPUS Marc, ROHRER-CAVODEAU Marie-Josée, SCHWOB Patrick, SELTZ Daniel, WANTZ
Stéphane, WEREY sandra

Etaient absents excusés :

Messieurs HELBERT Paul et WOLF Guy

Taxe d'aménagement et versement sous densité

Le conseil municipal décide d'instituer la taxe d'aménagement (TA) dans la commune au 1^{er} mars 2012 (en remplacement de la taxe locale d'équipement). Son taux a été fixé à 5% sur l'ensemble du territoire communal . Le versement de sous-densité (VSD) n'a pas été institué.

Subventions aux associations

Ecole de musique d'Andlau

Une subvention de € 250.00 a été attribuée à l'école de musique d'Andlau pour l'exercice 2011.

Association du musée viticole de Mittelbergheim

Une deuxième demande de subvention a été demandée par l'Association du Musée viticole de Mittelbergheim pour la restauration du local situé au lieudit « Ziegelscheuer ».

Le dossier sera revu lors de la préparation du budget primitif 2012.

Budget primitif 2012

Eglise protestante : modification ouverture porte entrée arrière (côté ouest)

La paroisse protestante de Mittelbergheim, dans son courrier du 3 octobre, informe la municipalité que, selon la réglementation qui entrera en vigueur, la porte arrière côté ouest n'est plus aux normes et qu'il y a lieu de la modifier pour des raisons de sécurité.

En effet, cette porte s'ouvre vers l'intérieur et lorsque les personnes quittent, par l'allée sud, vers l'arrière et la sortie de l'édifice, leur chemin est obstrué par ladite porte d'entrée arrière, ouverte vers l'intérieur.

Le conseil municipal décide de revoir ce point lors de l'établissement du budget primitif 2012.

Lors de cette discussion, il a été relaté l'avancement de l'étude d'une aire de jeux dans la propriété du presbytère protestant.

Acquisition d'un défibrillateur

Monsieur Peter Boeckel, président de l'amicale des sapeurs-pompiers, adresse en mairie une proposition d'acquisition d'un défibrillateur. Il demande si la commune participerait à cet achat.

Monsieur le maire complète l'information en indiquant que ce matériel servira à l'ensemble de la population et qu'il faudra trouver l'emplacement le mieux approprié pour une utilisation maximale. Il ne faudra pas oublier le coût de la maintenance annuelle de cet appareil. Ce défibrillateur devrait être acheté par la commune au vu de son utilité pour les administrés. Une participation financière évoquée par l'amicale des sapeurs pompiers réduirait le coût communal .

Ce point sera revu lors de l'établissement du budget primitif 2012.

O.N.F. – proposition d'approbation de l'état d'assiette 2013

Tous les ans, l'O.N.F. propose d'approuver l'état d'assiette des coupes des bois permettant d'arrêter les parcelles qui devront être martelées au cours de la campagne 2013.

Il est précisé que l'approbation de l'état d'assiette n'entraîne que la décision de marteler les coupes inscrites. Après martelage entre octobre 2011 et août 2012 ces coupes seront inscrites à l'état provisionnel des coupes (EPC) de l'exercice 2013 qui sera soumis à l'approbation de la commune fin 2012.

L'approbation de l' EPC engagera alors une décision de commercialisation des produits de la coupe.

Monsieur Robert Haensel, chargé de la gestion de la forêt communale, informe qu'il est prévu de marteler env. 500m3.

Le conseil municipal décide d'accepter l'état d'assiette pour 2013 tel que présenté.

Divers

Rond-point : projet d'aménagement

Le centre technique du conseil général remettra un cahier des charges à la mairie concernant l'aménagement central du rond-point.

Il est à noter qu'après deux ans d'existence de ce rond-point, le conseil général pourrait proposer une convention d'entretien par la commune.

Antenne téléphone

La proposition d'implantation d'une antenne téléphonique au lieudit « Rippelsholz » a reçu un accord de principe suite à la réunion des commissions « bâtiments » et « forêt » en date du 05 novembre 2011 sur place. La société Orange France en sera informée.

Local jeunes et préau école élémentaire.

Madame Marie-Josée ROHRER-CAVODEAU, responsable des jeunes, tient à remercier la municipalité pour la mise en place du revêtement de sol dans leur local.

Elle tient également à remercier l'ensemble des élus pour la mise à disposition du préau et de la cour de l'école élémentaire pour la vente de tartes flambées par ces mêmes jeunes.